

Le 11 octobre 2021  
 Direction générale  
 FV/NM

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 11 octobre 2021**  
 \*\*\*\*\*  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

Le lundi onze octobre deux mille vingt et un, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Couëron, légalement convoqué le 5 octobre 2021, s'est assemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière, à Couëron, sous la présidence de Madame Carole Grelaud, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35, quorum : 18.

Étaient présents : Carole GRELAUD, Ludovic JOYEUX (sauf aux points n°2, n°3 et n°7), Clotilde ROUGEOT, Michel LUCAS (sauf point n°2 et n°3), Laëticia BAR, Pierre CAMUS-LUTZ, Sylvie PELLOQUIN, Jean-Michel ÉON, Corinne CHÉNARD, Marie-Estelle IRISSOU, Guy BERNARD-DAGA, Odile DENIAUD, Patrick ÉVIN, Hervé LEBEAU, Dolores LOBO, Yves ANDRIEUX, Catherine RADIGOIS, Jacqueline MÉNARD-BYRNE, Anne-Laure BOCHÉ, Olivier SCOTTO, Hélène RAUHUT-AUVINET, Julien PELTAIS, Julien ROUSSEAU, Farid OULAMI, Adeline BRETIN, Françoise FOUBERT, Geneviève HAMÉON.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :

Gilles PHILIPPEAU à Ludovic JOYEUX

Mathilde BELNA à Michel LUCAS

Patricia GUILLOUËT à Clotilde ROUGEOT

Absents excusés :

Patrice BOLO

Ludivine BEN BELLAL

Olivier FRANC

Olivier MICHÉ

Yvan VALLÉE

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers effectivement présents :

- 25 au point n°2 et n°3

- 27 au point n°1, du point n°4 au point n°6

- 26 au point n°7

et du point n°9 au point n°28

Secrétaires : Dolorès LOBO et Olivier SCOTTO

---

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 juin 2020

---

N°	Objet	Vote
2021-72	<b>Nantes Métropole - rapport d'activité 2020</b> Le conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activités 2020 de Nantes Métropole.	prend acte
2021-73	<b>Vœu - soutien au projet Ecomcombust de Cordemais</b> Le conseil municipal approuve le soutien au projet Ecomcombust de Cordemais.	23 voix pour 3 abstentions
2021-74	<b>Lancement de la démarche villes amies des aînés et adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés</b> Le conseil municipal approuve l'adhésion au réseau francophone des Villes Amies des Aînés et le règlement de la cotisation annuelle dont le montant, pour les villes de 20 001 à 50 000 habitants, s'élèvera au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 à 600 euros. Il approuve l'élaboration d'un diagnostic territorial autour des huit thématiques Villes Amies des Aînés : transports et mobilité; habitat; espaces extérieurs et bâtiments ; lien social et solidarité ; culture et loisirs ; participation citoyenne et emploi ; autonomie, services et soins ; information et communication. Il approuve la définition d'un plan d'action Villes Amies des Aînés, sa mise	unanimité

N°	Objet	Vote												
	en œuvre et son évaluation. Il approuve d'informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et de transmettre les documents s'y rapportant. Le conseil municipal approuve la participation à la vie du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du Réseau francophone, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).													
2021-75	<b>Projet éducatif de territoire (PEdT)</b> Le conseil municipal adopte le PEdT-Plan Mercredi 2021-2024 tel que décliné dans le document annexé à la délibération et autoriser Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération	unanimité												
2021-76	<b>Approbation d'une convention de partenariat dans le cadre du programme CEE « Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique » (Actee 2)</b> Le conseil municipal approuve la convention de partenariat entre la FNCCR, la SPL LAD et les collectivités bénéficiaires, dont la ville de Couëron, dans le cadre du programme ACTEE 2 et autorise Mme le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	unanimité												
2021-77	<b>Subventions exceptionnelles aux associations</b> Le conseil municipal attribue à l'association Les Restaurants du Cœur une subvention exceptionnelle de 500 € et à l'Amicale Laïque de Couëron Centre une subvention exceptionnelle de 2 500 €.	unanimité												
2021-78	<b>Convention portant gestion et modalités d'organisation de la tarification solidaire applicable au réseau de transports publics urbains</b> Le conseil municipal approuve les termes de la convention proposée par Nantes Métropole portant gestion et modalités d'organisation du dispositif de tarification solidaire du réseau de transports publics urbains, jointe en annexe à la présente délibération et autorise Madame le Maire à signer ladite convention.	unanimité												
2021-79	<b>Crise sanitaire Covid19 – proposition d'exonération de la redevance d'occupation du domaine public</b> Le conseil municipal prononce l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public des commerces figurant dans le tableau ci-dessous, au prorata de la fermeture de chaque établissement pendant la période d'inactivité du 1er janvier au 18 mai 2021 et autorise Mme le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la délibération.	unanimité												
2021-80	<b>Ouverture des commerces le dimanche – année 2022</b> Le conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail de la ville de Couëron en 2022 selon les modalités énoncées dans l'exposé des motifs sous réserve expresse du respect de l'accord territorial signé en 2020 pour les ouvertures dominicales en 2021 et après avis des organisations d'employeurs et de salariés. Il autorise Madame le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	20 voix pour 7 voix contre 3 abstentions												
2021-81	<b>Élection d'un adjoint</b> Madame le Maire a rappelé que, par procès-verbal du 3 juillet 2020 n°2020-22 ont été élus 10 adjoints, dont Monsieur Pierre Camus-Lutz, en qualité de 5ème adjoint. Elle a indiqué que pour des raisons professionnelles, Monsieur Pierre Camus-Lutz a souhaité se retirer de son mandat d'adjoint et maintenir celui de conseiller municipal. Il convient en conséquence de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint en ses lieu et place. Madame Geneviève Haméon a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée.	27 voix pour 3 votes blancs												
2021-82	<b>Commissions municipales – modification</b> Le conseil municipal désigne les nouveaux membres des commissions municipales des deux listes « Couëron se réalise avec vous » et « Couëron citoyenne » selon le tableau ci-dessous : <table border="1" data-bbox="312 1794 1278 2152"> <thead> <tr> <th data-bbox="312 1794 496 1973" rowspan="2">Commission municipale</th> <th data-bbox="496 1794 703 1973" rowspan="2">Liste « Couëron se réalise avec vous »</th> <th colspan="2" data-bbox="703 1794 1086 1854">Liste « Un renouveau pour Couëron »</th> <th data-bbox="1086 1794 1278 1973" rowspan="2">Liste « Couëron citoyenne »</th> </tr> <tr> <th data-bbox="703 1854 895 1973">Représentation politique « Un renouveau pour Couëron »</th> <th data-bbox="895 1854 1086 1973">Représentation politique « Ensemble pour Couëron »</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="312 1973 496 2152">Ressources internes et affaires générales</td> <td data-bbox="496 1973 703 2152">Ludovic Joyeux Laëticia Bar Sylvie Pelloquin Jean-Michel Éon Corinne Chénard Patrick Évin</td> <td data-bbox="703 1973 895 2152">Patrice Bolo</td> <td data-bbox="895 1973 1086 2152">Yvan Vallée</td> <td data-bbox="1086 1973 1278 2152">Farid Oulami</td> </tr> </tbody> </table>	Commission municipale	Liste « Couëron se réalise avec vous »	Liste « Un renouveau pour Couëron »		Liste « Couëron citoyenne »	Représentation politique « Un renouveau pour Couëron »	Représentation politique « Ensemble pour Couëron »	Ressources internes et affaires générales	Ludovic Joyeux Laëticia Bar Sylvie Pelloquin Jean-Michel Éon Corinne Chénard Patrick Évin	Patrice Bolo	Yvan Vallée	Farid Oulami	unanimité
Commission municipale	Liste « Couëron se réalise avec vous »			Liste « Un renouveau pour Couëron »			Liste « Couëron citoyenne »							
		Représentation politique « Un renouveau pour Couëron »	Représentation politique « Ensemble pour Couëron »											
Ressources internes et affaires générales	Ludovic Joyeux Laëticia Bar Sylvie Pelloquin Jean-Michel Éon Corinne Chénard Patrick Évin	Patrice Bolo	Yvan Vallée	Farid Oulami										

N°	Objet				Vote																							
		Dolorès Lobo Yves Andrieux Julien Peltais																										
	Aménagement du territoire et cadre de vie	Ludovic Joyeux Michel Lucas Gilles Philippeau Marie-Estelle Irissou Guy Bernard-Daga Olivier Scotto Mathilde Belna Julien Rousseau Olivier Miché	Patrice Bolo	Olivier Franc	Adeline Bretin																							
	Cohésion sociale et solidarité	Ludovic Joyeux Clotilde Rougeot Laëticia Bar Corinne Chénard Catherine Radigois Jacqueline Ménard-Byrne Anne-Laure Boché Patricia Guillouët Geneviève Haméon	Patrice Bolo	Ludivine Ben Bellal	Françoise Foubert																							
	Affaires métropolitaines	Ludovic Joyeux Michel Lucas Jean-Michel Éon Marie-Estelle Irissou Odile Deniaud Patrick Évin Hervé Lebeau Dolorès Lobo Pierre Camus-Lutz	Patrice Bolo	Olivier Franc	Farid Oulami																							
2021-83	<p><b>Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées – composition – modification</b></p> <p>Le conseil municipal désigne Geneviève Haméon de la liste « Couëron se réalise avec vous » au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. La commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est composée selon le tableau ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="304 1384 1273 1832"> <thead> <tr> <th colspan="5" data-bbox="304 1384 1273 1417">COMPOSITION :</th> </tr> <tr> <td colspan="5" data-bbox="304 1417 1273 1451">Madame le Maire : présidente de droit</td> </tr> <tr> <th data-bbox="304 1451 491 1619" rowspan="2">Commission municipale pour l'accessibilité des personnes handicapées</th> <th data-bbox="491 1451 699 1619" rowspan="2">Liste « Couëron se réalise avec vous »</th> <th colspan="2" data-bbox="699 1451 1082 1485">Liste « Un renouveau pour Couëron »</th> <th data-bbox="1082 1451 1273 1619" rowspan="2">Liste « Couëron citoyenne »</th> </tr> <tr> <th data-bbox="699 1485 890 1619">Représentation politique « Un renouveau pour Couëron »</th> <th data-bbox="890 1485 1082 1619">Représentation politique « Ensemble pour Couëron »</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="304 1619 491 1832">Sylvie Pelloquin Marie-Estelle Irissou Odile Deniaud Patrick Évin Geneviève Haméon</td> <td data-bbox="491 1619 699 1832"></td> <td data-bbox="699 1619 890 1832">Patrice Bolo</td> <td data-bbox="890 1619 1082 1832">Yvan Vallée</td> <td data-bbox="1082 1619 1273 1832">Adeline Bretin</td> </tr> </tbody> </table>					COMPOSITION :					Madame le Maire : présidente de droit					Commission municipale pour l'accessibilité des personnes handicapées	Liste « Couëron se réalise avec vous »	Liste « Un renouveau pour Couëron »		Liste « Couëron citoyenne »	Représentation politique « Un renouveau pour Couëron »	Représentation politique « Ensemble pour Couëron »	Sylvie Pelloquin Marie-Estelle Irissou Odile Deniaud Patrick Évin Geneviève Haméon		Patrice Bolo	Yvan Vallée	Adeline Bretin	unanimité
COMPOSITION :																												
Madame le Maire : présidente de droit																												
Commission municipale pour l'accessibilité des personnes handicapées	Liste « Couëron se réalise avec vous »	Liste « Un renouveau pour Couëron »		Liste « Couëron citoyenne »																								
		Représentation politique « Un renouveau pour Couëron »	Représentation politique « Ensemble pour Couëron »																									
Sylvie Pelloquin Marie-Estelle Irissou Odile Deniaud Patrick Évin Geneviève Haméon		Patrice Bolo	Yvan Vallée	Adeline Bretin																								
2021-84	<p><b>Comité consultatif « Restauration scolaire » - représentants du conseil municipal – modification</b></p> <p>Le conseil municipal désigne les membres du conseil municipal qui feront partie du comité consultatif « Restauration scolaire » selon le tableau ci-dessous :</p> <table border="1" data-bbox="371 1966 1209 2139"> <thead> <tr> <th data-bbox="371 1966 794 2000">Listes/ représentations politiques</th> <th data-bbox="794 1966 1209 2000">Membres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="371 2000 794 2139">« Couëron se réalise avec vous »</td> <td data-bbox="794 2000 1209 2139">Anne-Laure Boché Corinne Chénard Gilles Philippeau Catherine Radigois Clotilde Rougeot</td> </tr> </tbody> </table>					Listes/ représentations politiques	Membres	« Couëron se réalise avec vous »	Anne-Laure Boché Corinne Chénard Gilles Philippeau Catherine Radigois Clotilde Rougeot	unanimité																		
Listes/ représentations politiques	Membres																											
« Couëron se réalise avec vous »	Anne-Laure Boché Corinne Chénard Gilles Philippeau Catherine Radigois Clotilde Rougeot																											

N°	Objet	Vote										
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="384 125 794 152">« Un renouveau pour Couëron »</td> <td data-bbox="794 125 1214 152">Patrice Bolo</td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 152 794 179">« Ensemble pour Couëron »</td> <td data-bbox="794 152 1214 179">Yvan Vallée</td> </tr> <tr> <td data-bbox="384 179 794 206">« Couëron citoyenne »</td> <td data-bbox="794 179 1214 206">Françoise Foubert</td> </tr> </table>	« Un renouveau pour Couëron »	Patrice Bolo	« Ensemble pour Couëron »	Yvan Vallée	« Couëron citoyenne »	Françoise Foubert					
« Un renouveau pour Couëron »	Patrice Bolo											
« Ensemble pour Couëron »	Yvan Vallée											
« Couëron citoyenne »	Françoise Foubert											
2021-85	<p><b>Conseils d'écoles publiques maternelles et élémentaires – représentants du conseil municipal – modification</b></p> <p>Le conseil municipal désigne les représentants de la commune au sein des conseils d'école publique maternelle et élémentaire de Couëron selon le tableau ci-dessous (les autres représentations restent inchangées) :</p> <table border="1" data-bbox="475 383 1126 577"> <thead> <tr> <th data-bbox="475 383 868 421">Conseil d'écoles</th> <th data-bbox="868 383 1126 421">Élu(e)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="475 421 868 459">Rose Orain - maternelle</td> <td data-bbox="868 421 1126 459">Gilles Philippeau</td> </tr> <tr> <td data-bbox="475 459 868 497">Louise Michel - élémentaire</td> <td data-bbox="868 459 1126 497">Olivier Miché</td> </tr> <tr> <td data-bbox="475 497 868 535">Métairie – élémentaire</td> <td data-bbox="868 497 1126 535">Olivier Scottto</td> </tr> <tr> <td data-bbox="475 535 868 573">Jean Zay - groupe scolaire</td> <td data-bbox="868 535 1126 573">Clotilde Rougeot</td> </tr> </tbody> </table>	Conseil d'écoles	Élu(e)	Rose Orain - maternelle	Gilles Philippeau	Louise Michel - élémentaire	Olivier Miché	Métairie – élémentaire	Olivier Scottto	Jean Zay - groupe scolaire	Clotilde Rougeot	unanimité
Conseil d'écoles	Élu(e)											
Rose Orain - maternelle	Gilles Philippeau											
Louise Michel - élémentaire	Olivier Miché											
Métairie – élémentaire	Olivier Scottto											
Jean Zay - groupe scolaire	Clotilde Rougeot											
2021-86	<p><b>Association socioculturelle du Centre Henri Normand – représentant du conseil municipal – modification</b></p> <p>Le conseil municipal désigne Geneviève Haméon et Yves Andrieux en tant que représentants de la commune auprès de l'association socioculturelle du Centre Henri Normand (les autres représentations restent inchangées).</p>	27 voix pour 3 abstentions										
2021-87	<p><b>Comité local des retraités et personnes âgées de Couëron – représentant du conseil municipal – modification</b></p> <p>Le conseil municipal désigne Yves Andrieux en tant que représentant de la commune pour siéger au sein du conseil d'administration du Comité Local des Retraités et Personnes Agées de Couëron.</p>	27 voix pour 3 abstentions										
2021-88	<p><b>Foyer couëronnais des anciens (résidence La Grange) – représentant du conseil municipal – modification</b></p> <p>Le conseil municipal désigne Jean-Michel Éon en tant que représentant de la commune, en qualité de membre de droit, au sein du conseil d'administration du Foyer Couëronnais des Anciens (Résidence La Grange).</p>	27 voix pour 3 abstentions										
2021-89	<p><b>Indemnités des élus – modification</b></p> <p>Le conseil municipal approuve le projet suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- arrêter le versement des indemnités de fonction de conseiller municipal de Frédéric Boudan du fait de sa démission au 30 août 2021 ;</li> <li>- arrêter le versement des indemnités de fonction de conseiller municipal délégué de Monsieur Fabien Hallet du fait de sa démission au 30 septembre 2021 ;</li> <li>- arrêter le versement des indemnités de fonction de conseiller municipal délégué de Monsieur Enzo Bonnaudet du fait de sa démission au 30 septembre 2021 ;</li> <li>- arrêter le versement des indemnités de fonction d'adjoint de Monsieur Pierre Camus-Lutz du fait de la démission de ses fonctions d'adjoint au 11 octobre 2021 ;</li> <li>- autoriser le versement des indemnités de fonction de conseillère municipale de Madame Françoise Foubert au 1<sup>er</sup> septembre 2021 du fait de sa prise de fonction ;</li> <li>- autoriser le versement des indemnités de fonction de conseiller municipal délégué de Monsieur Pierre Camus-Lutz au 11 octobre 2021 ;</li> <li>- autoriser le versement des indemnités de fonction de conseiller municipal de Monsieur Olivier Miché au 1<sup>er</sup> octobre 2021 du fait de sa prise de fonction ;</li> <li>- autoriser le versement des indemnités de fonction de conseillère municipale de Madame Geneviève Haméon au 1<sup>er</sup> octobre 2021 du fait de sa prise de fonction ;</li> </ul> <p>Les autres dispositions des délibérations n°2020-28 du 16 juillet 2020, n°2020-92 du 14 décembre 2020 et n°2021-34 du 12 avril 2021 restent identiques. L'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal est rappelé dans le tableau annexé à la délibération.</p>	unanimité										
2021-90	<p><b>Tableau des effectifs – modification</b></p> <p>Le conseil municipal approuve la création et la suppression des postes présentés dans la délibération, autorise les emplois correspondant à des accroissements temporaires d'activité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs de la Ville et inscrit les crédits correspondants au budget.</p>	unanimité										
2021-91	<p><b>CAAP Ouest - adhésion 2021</b></p> <p>Le conseil municipal autorise l'adhésion de la ville de Couëron à l'association CAAP OUEST pour l'année 2021 pour un montant de 17 €.</p>	unanimité										

N°	Objet	Vote
2021-92	<b>Organisation du temps de travail – organisation de services – 2</b> Le conseil municipal approuve les règles de gestion du temps définies dans l'exposé de la présente délibération et applique la délibération à compter des dates précisées pour chaque service.	20 voix pour 10 voix contre
2021-93	<b>Modalités d'attribution d'un cadeau aux agents lors de leur départ de la collectivité</b> Le conseil municipal autorise l'attribution d'un cadeau aux agents titulaires ou contractuels de plus de trois ans de service effectif continu sur poste vacant, pour un montant de 60 € entre 3 et 9 ans inclus de service dans la collectivité, 100 € entre 10 et 19 ans inclus de service dans la collectivité, 150 € à partir de 20 ans de service dans la collectivité. Il autorise Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout autre document relatif à cette décision et inscrit les crédits nécessaires au budget.	27 voix pour 3 abstentions
2021-94	<b>Le Drillet – acquisition de la parcelle AW n°182</b> Le conseil municipal approuve l'acquisition des Consorts Bernier la parcelle AW n° 182 au prix total de 1 500 €. Il inscrit ce montant et les frais d'acte notarié au budget en cours, imputation 01.2111.9200 et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier et signer l'acte de vente à intervenir.	unanimité
2021-95	<b>Projet de logements locatifs sociaux 7 rue des Tanneurs – acquisition foncière</b> Le conseil municipal approuve l'acquisition de la parcelle DI n° 411 et de la bande de terrain d'accès localisée sur la parcelle DI n° 410, au prix de 205 000 €, auquel s'ajoutent les frais de négociation dus à l'agence Mercier Immobilier pour un montant de 10 000 €, de créer sur la bande d'accès une servitude de passage et de tréfonds au profit de la propriété bâtie DI n° 410, de céder ultérieurement ces propriétés et la parcelle communale DI n° 768 à un bailleur social pour la réalisation d'un programme de logements locatifs sociaux, avec un dégrèvement de l'écart de valorisation de la pénalité SRU. Il donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier et signer les actes d'acquisition à intervenir et impute l'ensemble des dépenses afférentes à ces acquisitions au budget en cours.	unanimité
2021-96	<b>ZAC de la Métairie phases 1 et 2 – transfert de propriété au profit de la Ville</b> Le conseil municipal approuve l'intégration dans le patrimoine communal les espaces verts situés sur les phases 1 et 2 de la ZAC de la Métairie, tels que figurant sur les plans de répartition annexés à la présente délibération et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier et signer l'acte notarié à intervenir.	unanimité
2021-97	<b>Nantes Métropole Aménagement (SPL) - approbation du rapport d'activité de l'année 2020</b> Le conseil municipal approuve le rapport d'activité de l'année 2020 de la société publique locale « Nantes Métropole Aménagement » joint à la délibération.	unanimité
2021-98	<b>Rue du Docteur Janvier – dénomination du prolongement de la voie</b> Le conseil municipal approuve de dénommer « rue du Docteur Janvier » la suite de cette voie qui rejoindra à terme la rue de la Frémondrière et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier.	unanimité
2021-99	<b>Décisions municipales et contrats – information</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Décision municipale n°43-2021 du 8 juin 2021 – Travaux de réfection et d'isolation de la toiture de la maison de la petite enfance à Couëron – 202117 – Attribution – Entreprise Engie Solution / Axima concept</li> <li>➤ Décision municipale n°44-2021 du 8 juin 2021 – Travaux de construction d'un multi-accueil sur le quartier de la Chabossière – 202022 – Approbation avenant n°2 au lot n°2 – Gros œuvre - Ravalement</li> <li>➤ Décision municipale n°45-2021 du 17 juin 2021 - Fourniture, fabrication et livraison de repas et de goûters destinés aux enfants de deux mois et demi à quatre ans accueillis dans les structures petite enfance de la ville de Couëron - 202110 - attribution - entreprise Restoria</li> <li>➤ Décision municipale n°46-2021 du 21 juin 2021 - Transport scolaire et périscolaire pour la ville de Couëron - 202109 - attribution - lots n°1, 2 et 3 - entreprise Transdev Stao PL 44</li> <li>➤ Décision municipale n°47-2021 du 21 juin 2021 - Marché de prestation de petit entretien et de conduite des installations de traitement d'eau de la piscine Baptiste Lefèvre à Couëron (44) - 202118 - attribution - entreprise Engie solutions - Engie énergie services</li> <li>➤ Décision municipale n°48-2021 du 21 juin 2021 - Accord cadre de prestation de propreté urbaine : vidage de corbeilles sur l'espace public de la commune de Couëron - 202124 - attribution - entreprise véolia - Grandjouan Saco</li> </ul>	Prend acte

- Décision municipale n°49-2021 du 21 juin 2021 - Marché de travaux de renouvellement de l'aire de jeux de la maison de la petite enfance à Couëron - 202120 - attribution - entreprise Quali-cité Bretagne
- Décision municipale n°50-2021 du 22 juin 2021 - Modification de l'acte de création de la régie prestations funéraires n° Hélios 17040
- Décision municipale n°51-2021 du 22 juin 2021 – Régie de recettes « location de salles » - Régie Helios n°1709 – Modification de l'acte de création
- Décision municipale n°52-2021 du 22 juin 2021 – Régie de recettes Animations jeunesse - Régie Helios n°1701 – Modification de l'acte de création
- Décision municipale n°53-2021 du 22 juin 2021 – Régie de recettes droits de place - Régie Helios n°1706 – Modification de l'acte de création
- Décision municipale n°54-2021 du 28 juin 2021 – Approbation des tarifs de la restauration scolaire, du périscolaire, des études et des classes vertes – année scolaire 2021-2022
- Décision municipale n°55-2021 du 28 juin 2021 – Approbation des tarifs de location de salle pour l'année 2022
- Décision municipale n°56-2021 du 28 juin 2021 – Approbation des tarifs des activités du service enfance/jeunesse
- Décision municipale n°57-2021 du 28 juin 2021 – Approbation d'un tarif complémentaire stage vacances jeunes pour la piscine municipale pour l'été 2021
- Décision municipale n°58-2021 du 28 juin 2021 – Approbation des tarifs de mise à disposition des équipements sportifs et éducateurs sportifs – Saison 2021/2022
- Décision municipale n°59-2021 du 30 juin 2021 – Programmation culturelle du théâtre Boris Vian – complément aux tarifs de la saison 2020-2021
- Décision municipale n°60-2021 du 5 juillet 2021 – Programmation culturelle du théâtre Boris Vian – Approbation des tarifs de la saison 2021-2022
- Décision municipale n°61-2021 du 9 juillet 2021 – Travaux de mise en conformité relatif à l'accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron – 202018 – Approbation avenant n°2 au lot n°6 - Electricité
- Décision municipale n°62-2021 du 9 juillet 2021 – Travaux d'aménagement d'un terrain d'insertion temporaire pour l'accueil de migrants de l'Est non sédentarisés – Construction de blocs sanitaires – 202032 – Approbation avenant n°1
- Décision municipale n°63-2021 du 15 juillet 2021 – Renouvellement des adhésions aux associations
- Décision municipale n°64-2021 du 15 juillet 2021 – Création d'une régie temporaire de recettes « vente de documents » à l'espace de la tour à plomb les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre
- Décision municipale n°65-2021 du 15 juillet 2021 – Modification de l'acte de création de la régie de recettes « structures d'accueil petite enfance » de la ville de Couëron
- Décision municipale n°66-2021 du 16 juillet 2021 – Renouvellement des adhésions aux associations
- Décision municipale n°67-2021 du 16 juillet 2021 – Refonte de l'infrastructure Lan-Wifi du système d'information de la ville de Couëron – 202122 – entreprise Apixit
- Décision municipale n°68-2021 du 16 juillet 2021 – Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux Adap phase 2 concernant l'école maternelle Jean Macé et l'école primaire Paul Bert à Couëron – relance – Attribution – Entreprise Ascaudit mobilité
- Décision municipale n°69-2021 du 16 juillet 2021 – Travaux de mise en conformité relatif à l'accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron – 202018 – Approbation avenant n°2 au lot n°1
- Décision municipale n°70-2021 du 23 juillet 2021 – Autorisation d'ester en justice devant le tribunal administratif de Nantes dans le cadre d'une procédure de recours contentieux
- Décision municipale n°71-2021 du 27 août 2021 – Suppression de la régie multi-accueil du bourg
- Décision municipale n°72-2021 du 27 août 2021 – Suppression de la régie multi-accueil de la Chabossière
- Décision municipale n°73-2021 du 31 août 2021 – Fixation du prix de vente des documents dans le cadre de la vente organisée à l'espace de la tour à plomb les 30 septembre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2021
- Décision municipale n°74-2021 du 31 août 2021 – MAPA – Travaux de mise en conformité relatif à l'accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron - 202018 – approbation avenant n°1 au lot n°4 : revêtement de sol et Avenant 2 au LOT 7 : plomberie

	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Décision municipale n°75-2021 du 13 septembre 2021 – Régie d’avances « communication » - régie Helios n°17057 – modification de l’acte de création</li> <li>➤ Décision municipale n°76-2021 du 15 septembre 2021 – Travaux de réfection des cours des établissements Marcel Gouzil et Charlotte Divet sur la commune de Couëron – 202028- Approbation avenant n°1</li> <li>➤ Décision municipale n°77-2021 du 15 septembre 2021 – Marché de travaux d’extension des cours du groupe scolaire Jean Zay – 202126 – Attribution – Entreprise Colas France</li> <li>➤ Décision municipale n°78-2021 du 15 septembre 2021 – Fourniture de barquettes de conditionnement pour le service restauration collective de la ville de Couëron – 202125 – Attribution – entreprise Usagunic</li> <li>➤ Décision municipale n°79-2021 du 21 septembre 2021 – Travaux de mise en conformité relatif à l’accessibilité de 11 équipements publics sur la commune de Couëron – 202018 – Approbation avenant n°3 au lot n°6 - Électricité</li> <li>➤ Décision municipale n°80-2021 du 27 septembre 2021 – Marchés responsabilité civile et risques annexes de la ville de Couëron – Lot n°2 – BEAH – Approbation avenant n°3 de modification de garanties</li> </ul>	
--	--	--

Carole Grelaud  
Maire,  
Conseillère départementale



The image shows the official seal of the Municipality of Couëron, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE COUËRON' and 'LE 15 SEPTEMBRE 2021'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink that reads 'Grelaud'.

Affiché à Couëron du 18 octobre au 2 novembre 2021